

Énoncé de politique de placement**Fonds distinct du programme d'achats périodiques par sommes fixes Manuvie****Objectif de placement**

Le fonds vise à offrir aux épargnants un revenu d'intérêts en investissant tous les actifs du portefeuille dans un compte de dépôt à vue (encaissable) assorti d'un taux d'intérêt administré, auprès de sa filiale Banque Manuvie du Canada.

Stratégie de placement

Le Fonds Programme APSF est une solution conçue pour tirer profit de la fluctuation des prix en investissant de façon périodique sans avoir à anticiper le marché. Pour ce faire, l'investisseur fournit des instructions de transfert à intervalles fixes prédéterminés visant l'achat d'un placement sur une période de 12 mois, en fonction de la date de dépôt initiale dans le Fonds Programme APSF. Grâce à cette stratégie, les actifs investis dans le Fonds Programme APSF pendant la période temporaire de 12 mois gagneront des intérêts, puisqu'il détient ses actifs en dépôt dans un compte de dépôt à vue (encaissable) assorti d'un taux d'intérêt administré à sa filiale, la Banque Manuvie du Canada.

Manuvie renonce actuellement, à son gré, aux frais de gestion de ce fonds, de sorte que son taux d'intérêt est comparable au rendement des fonds distincts du marché monétaire canadien qui présentent des caractéristiques similaires. Cette entente relative aux frais peut changer ou prendre fin à tout moment. Si l'entente relative aux frais était annulée, les frais de gestion applicables au fonds ne pourraient pas excéder 1,0 %.

Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds peuvent comprendre, sans s'y limiter, les suivants :

- Risque associé à la requalification des créances
- Risque de concentration
- Risque de défaut
- Risque de taux d'intérêt
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Les descriptions de ces risques se trouvent dans la notice explicative ou peuvent être fournies sur demande.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 268-8099 ou en consultant le site www.oapcanada.ca.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site www.assuris.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse www.ccir-ccrra.org.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.